

22 février 2019

L'Observatoire des territoires publie son rapport 2018 sur les mobilités résidentielles en France

Pierre Mirabaud, président du conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires, a présenté aujourd'hui le rapport 2018 sur les mobilités résidentielles en France, leurs tendances et leurs impacts territoriaux. Afin d'être mieux appréhendé par les acteurs locaux, ce rapport a été décliné sous forme d'un outil interactif de diagnostic territorial, permettant à tous d'obtenir les chiffres clés de l'impact des mobilités résidentielles à l'échelle de chaque intercommunalité, département ou région, et d'identifier ainsi les enjeux propres à chaque territoire.

Ce rapport dévoile les différentes facettes des mobilités résidentielles en France et met en exergue les défis qu'elles posent pour la cohésion sociale et territoriale. « On observe que les écarts de dynamisme migratoire s'accroissent entre les régions attractives de l'Ouest et du Sud d'une part, et les régions du Nord-Est et d'Outre-mer d'autre part. Au niveau local au contraire, les écarts de solde migratoire ont plutôt tendance à se réduire entre les espaces urbains, périurbains et ruraux, mais les mouvements résidentiels s'accompagnent à cette échelle d'une forte différenciation sociale », commente Pierre Mirabaud.

Une majorité de mobilités de proximité

Une idée reçue voudrait que les Français soient peu mobiles. C'est à la fois vrai et faux : chaque année, seul un peu plus d'un Français sur dix change de logement, mais ce taux de mobilité est supérieur à la moyenne européenne (11 % contre 9 % par an). Plus des deux tiers de ceux qui déménagent se réinstallent dans le même département, et en moyenne un Français sur deux est originaire du département dans lequel il réside. Ainsi, l'ancrage territorial reste bien le phénomène majoritaire, qui est de surcroît confirmé par une baisse tendancielle des déménagements de longue distance depuis les années 2000 (dans les années 1990, 34 % des ménages mobiles franchissaient une frontière départementale, contre 31 % aujourd'hui).

Selon les individus, une géographie et des effets de la mobilité résidentielle contrastés

Il existe d'importantes différences de propension à déménager loin selon le profil des individus. Ainsi, certaines catégories de la population (les 40-55 ans, les individus pas ou peu diplômés, les ouvriers et les employés) ont plutôt tendance à rester dans un périmètre de proximité. À l'inverse, les jeunes, les cadres et les individus les plus diplômés parcourent de plus longues distances quand ils déménagent. En cause notamment, les effets différenciés de la mobilité géographique sur le parcours professionnel des individus. Pour les jeunes et les diplômés, un changement d'aire urbaine ou de département de résidence semble en

CONTACT PRESSE

Marie-Pierre Ramos
Tél. : 01 85 58 60 53 - secretariat-presse@cget.gouv.fr
www.cget.gouv.fr

Agence Quatrième Jour – 01 42 23 44 72
Antoine Billon : abillon@quatriemejour.fr
Cindy Mouchard : cmouchard@quatriemejour.fr

général s'accompagner d'un meilleur accès à l'emploi, alors que pour les individus plus âgés et moins diplômés c'est l'inverse : déménager débouche plus souvent sur une situation de chômage ou d'inactivité.

Une accentuation des contrastes territoriaux

Depuis cinquante ans, les mobilités résidentielles ont profondément reconfiguré les dynamiques territoriales françaises. L'attrait pour des communes de plus en plus éloignées des pôles urbains et, à une autre échelle, pour les littoraux et les régions de l'Ouest et du Sud, a peu à peu structuré un contraste entre un quart Nord-Est globalement en déficit migratoire et les régions situées au sud d'une ligne Saint-Malo-Genève, où les grands pôles urbains comme les communes les moins denses sont en excédent migratoire. À périmètre constant, la Nouvelle-Aquitaine gagne aujourd'hui quatre fois plus d'habitants par an qu'au début des années 1970 au jeu des mobilités résidentielles, les Pays de la Loire et la Bretagne trois fois plus et l'Occitanie deux fois plus ; au contraire la région Paca gagne chaque année 8 fois moins d'habitants qu'il y a cinquante ans. L'Île-de-France est un cas spécifique : alors qu'elle gagnait en moyenne plus de 15 000 habitants par an au début des années 1970 par le jeu des mobilités, la région en perd désormais 51 000, bien qu'elle reste attractive pour certains profils de population tels que les jeunes ou les cadres.

« Qui se ressemble s'assemble »

À l'échelle locale, sous l'effet d'un processus de desserrement de la population, les écarts de dynamisme migratoire entre communes urbaines, périurbaines et rurales sont aujourd'hui moins marqués qu'il y a cinquante ans. Mais c'est sur le plan sociodémographique que les écarts se creusent. En effet, les individus ont tendance à déménager dans les territoires où leur groupe social est déjà très présent, et parallèlement à plutôt quitter les espaces où leur groupe est moins nombreux. Aussi, les mobilités résidentielles ont pour effet d'accroître la séparation spatiale entre les différents groupes sociaux. Par exemple, les ouvriers et les employés ont tendance à se regrouper dans les communes périurbaines et rurales, quand la part des cadres augmente plutôt dans les territoires limitrophes des métropoles où ils sont concentrés.

Les chiffres-clés du rapport à l'échelle locale

L'Observatoire des territoires lance, à cette occasion, son nouvel outil interactif en ligne. Simple d'utilisation, ce dernier permet d'accéder à une connaissance fine de l'impact des mobilités résidentielles dans tous les territoires (intercommunalités, départements, régions).

À savoir : L'intégralité du rapport 2018, sa synthèse au format interactif et l'outil de diagnostic territorial sont accessibles sur [le site de l'Observatoire des territoires](http://le.site.de.l'Observatoire.des.territoires) du CGET.

CONTACT PRESSE

Marie-Pierre Ramos
Tél. : 01 85 58 60 53 - secretariat-presse@cget.gouv.fr
www.cget.gouv.fr

Agence Quatrième Jour – 01 42 23 44 72
Antoine Billon : abillon@quatriemejour.fr
Cindy Mouchard : cmouchard@quatriemejour.fr